



## Départ en retraite de Marie-Françoise Arhantec



Paul UGUEN, Maire, Marie-Françoise et Jean ARHANTEC avec trois de leurs petits-enfants, André RIOU, Adjoint au Maire, et Sébastien PRIGENT, Président de l'Amicale des Communaux.

Le vendredi 28 Janvier 2011, Paul UGUEN, Maire, les Conseillers Municipaux et le personnel communal se sont retrouvés à la salle du Conseil de Porz ar Gozh Ker afin de fêter le départ en retraite de Marie-Françoise ARHANTEC.

Marie-Françoise a fait valoir ses droits à la retraite le 16 Novembre 2010, après plus de 29 années de carrière au sein des services municipaux.

Après avoir élevé David, Magalie et Stéphanie, ses trois enfants, elle assure la garderie à l'école pendant plusieurs années.

Le 15 Septembre 1981, Marie-Françoise est embauchée à la commune comme stagiaire,

puis titularisée en 1984. Elle est chargée de la cuisine à l'école du Roudour, et très vite, ses talents culinaires sont reconnus. Ainsi, elle aura vu défiler des générations d'enfants et quantités d'enseignants.

Marie-Françoise a reçu de la part des élus et de l'Amicale de Communaux, un appareil photo et ses accessoires, des bons d'achats, ainsi qu'un bouquet de fleurs.

Nous lui souhaitons une très longue et heureuse retraite, avec son mari, Jean, ses enfants et ses petits-enfants.



## Sainte Barbe des sapeurs pompiers

Samedi 29 Janvier, les sapeurs pompiers Guerlesquinais, leurs familles, les représentants des casernes alentours et les élus du secteur se sont retrouvés à la salle ar Blijadur pour célébrer la sainte Barbe.

Ainsi, plusieurs décorations ont été remises : Eric TASSEL a reçu ses galons de Sergent, Julien BOZEC et Sébastien PRIGENT, ceux de Caporal. Jean-Luc GUERN et Jean-Michel LE GOFF ont, quant à eux, reçu une médaille et un diplôme pour leurs vingt années de service.



## Dans ce numéro

### Page 2

- Associations
- A savoir...

### Page 3

- Gros plan sur : « Les cadets de la Guerlesquinaise Foot en 1973/74 »
- A savoir... (suite)

### Page 4

- Permanences du Maire et des adjoints
- Etat civil
- Dates à retenir

## APE du Collège Roz Avel



Une erreur s'est glissée dans le dernier numéro du Tambour : les collectes de ferraille organisées par l'association des parents d'élèves du collège Roz Avel auront lieu **les samedis 19 Mars, 26 Mars, 2 Avril et 9 Avril**, de 9h à 18h, sur le parking de l'établissement.

 A savoir...

### Service civique

Le service civique volontaire, entré en vigueur au 1<sup>er</sup> Juillet 2010, remplace le service civil volontaire créé en 2002 après l'abandon du service militaire.

C'est un engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois destiné à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans. Il donne lieu à une indemnité et une couverture sociale.

Le service civique permet de s'engager dans une mission au service de la collectivité et de l'intérêt général : culture, sport, solidarité, lutte contre l'exclusion, environnement, éducation à la santé...

Elle peut se dérouler en France ou en international avec des organismes à but non lucratif (associations, fédérations, fondations, ONG...), avec des personnes morales de droit public (État, collectivités territoriales, établissements publics), avec une ambassade ou un consulat dans le cadre du volontariat international en administration. Les structures doivent avoir été agréées par l'agence du service civique.

Retrouvez les missions à pourvoir ainsi que toutes les informations en ligne sur : [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)



### Découverte du patrimoine religieux

Le **SFP** (Service de Formation Permanente), de Quimper organise une nouvelle série de 3 conférences dans le Nord-Finistère, dont voici les dates :

- **Samedi 2 Avril** (de 14h à 17h) à Tréfléz : Histoire du vêtement liturgique et intérêt d'un inventaire, par Jeanie KERNEC.
- **Samedi 9 Avril** (de 14h à 17h) à Landerneau : Jésus-Christ à travers les grandes œuvres de l'histoire de l'art, par le père Gusti HERVE.
- **Samedi 16 Avril** (de 14h à 17h) à Rosnoën : L'iconographie de Dieu le Père et de la Trinité dans l'art en Bretagne du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, par le frère Guy LECLERC.

Le programme, les tarifs et bulletins d'inscription sont disponibles en Mairie (à retourner avant le 18 Mars).

### Le haut-débit pour tous



Face à la carence de l'initiative privée et afin de permettre aux 40000 foyers Finistériens qui ne bénéficient pas d'un accès internet haut-débit suffisant, le Conseil Général du Finistère s'est engagé à doter le Département d'un réseau garantissant un débit de 2 mégabits par seconde sur l'ensemble du territoire finistérien.

Ce réseau d'initiative public dénommé **Penn ar Bed Numérique** a fait l'objet d'un partenariat public privé qui porte sur la réalisation, le financement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques dont la mise en service sera finalisée courant 2011.

Voici les solutions techniques déployées par Penn ar Bed Numérique : **internet par le Wimax** (technologie basée sur les ondes radio), **internet par le satellite** et **internet par l'ADSL NRA-ZO** (technologie qui permet une extension du réseau ADSL).

Comment tester votre éligibilité au haut débit : [www.pennarbed-numerique.fr](http://www.pennarbed-numerique.fr) (Cliquez à droite sur éligibilité, entrez votre numéro de téléphone et suivez les différentes étapes).

Pour plus d'informations : Tél. **0811 88 29 29**

### Jeunes de 16 ans

Nous vous rappelons que les **jeunes âgés de 16 ans**, garçons et filles, doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire à la Mairie de leur domicile, munis de leur **carte d'identité** et du **livret de famille** de leurs parents.

Une **attestation de recensement** leur sera remise ; il est primordial de la conserver précieusement car elle est réclamée lors de l'inscription à tout examen ou concours.

Entre la date du recensement et ses 18 ans, le jeune devra effectuer la **Journée d'Appel de Présentation à la Défense (JAPD)**, à laquelle il sera convoqué.

Les données issues de ce recensement faciliteront, à 18 ans, l'inscription d'office sur les listes électorales.

## Gros plan sur « Les cadets de la Guerlesquinaise Foot en 1973/74 »



Voici une photo de l'équipe des cadets de la Guerlesquinaise Foot, prise au cours de la saison 1973/1974.

Vous reconnaîtrez peut-être de gauche à droite et de haut en bas :

- Gilbert LE GOFF, Jean Pierre ROLLAND, Alain DOHOLOU, Didier INIZAN, Alain FLEURY, Guy KERNEC, Michel LE ROY, Didier LINCOT, Daniel LE ROUX,
- Erwan TILLY, Jean René POTIN, Yvon LE ROY, Patrick CAIGNARD, Jean Michel LE GOFF, Michel ROLLAND et Didier COANT.

## A savoir... (suite)

### Carte d'identité

Voici un rappel sommaire des éléments à fournir en Mairie pour l'établissement de votre carte nationale d'identité :

- **2 photos** récentes et identiques, en couleur et sur fond neutre (visage dégagé, tête droite et pas de sourire).
- Un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois (facture d'eau, d'électricité, avis d'imposition...).
- Votre **ancienne carte d'identité**.
- Si votre carte a été volée ou perdue : un **timbre fiscal de 25 €**.
- Pour une personne majeure n'ayant jamais obtenu de carte sécurisée ou dont la carte est périmée depuis plus de 2 ans : un **extrait d'acte de naissance** (à demander dans la Mairie de naissance).
- Pour une personne mineure n'ayant jamais obtenu de carte ou si vous êtes une femme mariée, veuve ou divorcée : le **livret de famille**.
- En cas de divorce : le **dispositif du jugement**.

Il est à noter que pour la demande (signature et prise d'empreinte) et le retrait (signature) de votre carte d'identité, votre présence est indispensable.

Les mineurs seront accompagnés d'un parent ou tuteur (prise d'empreinte à partir de 13 ans).

Sachez qu'il faut compter **plus de 3 semaines** pour obtenir votre carte d'identité ; n'attendez donc pas le dernier moment pour venir en Mairie.

## Permanences petite enfance

A compter du **14 Février** et afin d'offrir un service de proximité à la population des communes de Guerlesquin, Botsorhel, Plouégat-Moysan, Lannéanou et Le Ponthou, des **permanences physiques** (avec ou sans rendez-vous) auront lieu en **Mairie de Guerlesquin, les lundis matins, de 9h à 12h, les semaines impaires**.



Le RPAM (Relais Parents Assistantes Maternelles) du territoire de Morlaix, géré par l'association Cap Petite Enfance est financé depuis Mai 2010 par Morlaix Communauté, la Caf du Nord-Finistère et le Conseil Général du Finistère.

Ce service est itinérant et répond à l'ensemble des usagers des 28 communes de Morlaix Communauté. Il effectue actuellement des permanences et des temps d'éveil sur 11 communes.

Créé en 1997, le RPAM propose différents services à la population :

- **Orientation et information** en direction des familles à la recherche d'un mode d'accueil et mise en relation des parents et des assistant(e)s maternel(le)s.
- **Information et accès aux droits** pour les parents, assistant(e)s maternel(le)s et candidat(e)s à la profession d'assistant(e)s maternel(le)s.
- **Accompagnement** dans les démarches administratives, d'écoute, de soutien, de conseils et de médiation, **ressources** (documentation...).
- **Échanges et animations** avec les parents, enfants et assistant(e)s maternel(le)s.
- **Aide à la professionnalisation** des assistant(e)s maternel(le)s.

Contact : **RPAM** du territoire de Morlaix - Pôle Petite Enfance - 11 rue Paul Gauguin - 29600 MORLAIX - Tél. 02.98.88.17.34 - Courriel : rpam.territoiredemorlaix@orange.fr - Site internet : www.rpam-morlaix.com



Place Martray  
29650 GUERLESQUIN

Téléphone : 02 98 72 81 79

Télécopie : 02 98 72 90 64

Courriel : guerlesquin@wanadoo.fr

Site Internet : www.guerlesquin.fr

EDITION ET PRODUCTION :

MAIRIE DE GUERLESQUIN

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

PAUL UGUEN, MAIRE

DEPÔT LEGAL :

7 FÉVRIER 2003

Voici les prochaines permanences du Maire et des Adjoints, du vendredi 18h au lundi 8h, en cas de mariage, décès ou de circonstances graves. Ils sont également présents en Mairie le samedi matin.

- Week-end du vendredi 4 au lundi 7 Février : Pierre MENEZ - Tél. 02.98.72.86.16,
- Week-end du vendredi 11 au lundi 14 Février : Paul UGUEN - Tél. 02.98.79.21.78,
- Week-end du vendredi 18 au lundi 21 Février : Martine JAOUEN - Tél. 02.98.72.87.99.

Afin de joindre l'élu de permanence pendant ces week-ends, **vous devez appeler le 06.14.96.29.55 ou composer leur numéro de téléphone personnel noté ci-dessus.**



RED EO



## Etat civil

### Décès

Lundi 31 Janvier : Marie-Claire VEILLARD, Moulin de Kerbizien

## Dates à retenir

### Lundi 7 Février

- **De 13h15 à 14h15** : Atelier prévention des chutes avec Siel Bleu - Salle des aînés
- **A 14h** : Concours de belote organisé par la FNACA - Sous les Halles

**Samedi 12 et dimanche 13 Février, de 10h à 18h** : Braderie des commerçants par l'ULCA (vêtements adultes et enfants) - Porz ar Gozh Ker

### Lundi 14 Février

- **De 9h à 12h** : Permanence petite enfance - En Mairie (voir page 3)
- **De 13h15 à 14h15** : Atelier prévention des chutes avec Siel Bleu - Salle des aînés
- **De 18h à 19h** : Réunion du CMJ - En Mairie

**Samedi 19 Février, à partir de 19h** : Repas Tartiflette organisé par l'APE du collège Roz Avel - Salle ar Blijadur

### Lundi 21 Février

- **De 8h45 à 10h15** : Permanence de l'OPAH de Morlaix Communauté : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - En Mairie
- **De 13h15 à 14h15** : Atelier prévention des chutes avec Siel Bleu - Salle des aînés

**Mardi 22 Février, à 20h** : Art floral - Salle des aînés

**Samedi 26 Février, à 19h** : Buffet campagnard pour les membres de la Guerlesquinaise Foot - Salle ar Blijadur

### Lundi 28 Février

- **De 9h à 12h** : Permanence petite enfance - En Mairie
- **De 13h15 à 14h15** : Atelier prévention des chutes avec Siel Bleu - Salle des aînés

### Mardi 1<sup>er</sup> Mars

- **À partir de 9h** : Permanence de la Mission locale, sur rendez-vous au 02.98.15.15.50 - En Mairie
- **De 9h30 à 12h** : Permanence de M. INIZAN, Assistant social, sur rendez-vous au 02.98.88.99.90 - En Mairie

**Mercredi 2 Mars, de 15h à 16h** : L'heure du conte - Bibliothèque

**Mardi 8 Mars** : Championnat du Monde de Bouloù Pok - En haut de la ville

**Vendredi 11 Mars** : Fest-noz organisé par Addeski - Salle ar Blijadur

**Lundi 14 Mars, de 9h à 12h** : Permanence petite enfance - En Mairie